

La Fondation Paul Gérin-Lajoie



La Fondation Paul Gérin-Lajoie est une organisation non gouvernementale dont la mission est de contribuer à l'éducation de base des enfants et à l'alphabétisation des adultes des pays démunis, de même qu'à l'éveil des enfants des écoles primaires du Canada aux réalités internationales

ETAT DES LIEUX SUR LES DAARAS DE SAINT-LOUIS (SENEGAL)

Etude réalisée par
Alpha BA
Doctorant Sociologie
UGB – Saint-Louis
Octobre 2006

SOMMAIRE

I- Historique des Daaras.....	02
II- Restructuration sociale et émergence des « daaras » urbains.....	03
III- Le « daara », école d'apprentissage coranique ou source de revenu pour les marabouts.....	04
IV- Entre la croyance populaire et la réalité des « daaras ».....	05
V- Entre malaise psychologique des talibés et vide juridique.....	07
VI- Les « daaras » et les problèmes infrastructurels.....	09
VII- Conclusion et Recommandations.....	10
Bibliographie.....	12

I- Historique des Daaras

Historiquement, Saint-louis constitue sans aucun doute le symbole de l'évolution de la société sénégalaise traversée par moult changements et transformations.

Première capitale de l'Afrique Occidentale Française, la ville a symbolisé les différentes luttes de résistance entre le colonisateur et les populations autochtones. Luttés au départ armées, le combat s'est petit à petit pacifié avec l'avènement des marabouts politiques qui proposent un projet de société orienté vers l'enseignement coraniques et les prescriptions de l'islam. C'est autour de ces marabouts politiques que va d'ailleurs se constituer les premiers "Daaras" dans la ville de Saint-louis. Il n'est dès lors pas surprenant que la plupart des marabouts sénégalais viennent de cette partie nord du Sénégal particulièrement de Saint Louis, l'ancienne capitale du Sénégal, et très réputée durant l'époque post coloniale alors pour son instruction coranique. Cette réputation a valu à Saint-Louis d'être considérée comme l'un des centres d'accueil des talibés et des marabouts venus des quatre coins du pays et de certains pays de la sous région. Cette transhumance se déplaça de Saint-Louis vers Dakar, période ayant coïncidé avec le transfert de la capitale du Sénégal à Dakar ; cependant cela n'enleva en rien à Saint – Louis sa place de ville d'accueil de « daaras ».

Le talibé " est au sens étymologique du terme: *«un disciple ou un élève apprenant le coran»*.

Pour les besoins de cet apprentissage, il était confié à un maître qui avait en charge aussi bien son éducation religieuse que celle morale. Ainsi, la relation talibé/marabout transcendait le rapport enseignant/ enseigné pour le plus souvent se traduire en rapport père/fils. Ces types de rapports pouvaient subsister grâce à la confiance dont jouissaient les marabouts et qui souvent la rendaient aux parents des talibés.

Mais de nos jours, cette pratique tend à prendre une tournure, plus axée sur la recherche personnelle de profit pour les marabouts, que l'apprentissage du Coran pour les enfants et cela depuis que les « daaras » se sont implantés en milieu urbain fuyant la sécheresse et corollairement la misère.

En effet, les Talibés sont devenus des pourvoyeurs de revenus pour des marabouts plus préoccupés par leur situation économique que par l'instruction et l'éducation des talibés, souvent vivant dans des conditions très difficiles.

II- Restructuration sociale et émergence des « daaras » urbains

Avec les indépendances, la société sénégalaise devient une société de consommation avec l'apparition d'une nouvelle classe moyenne dans des villes comme Saint Louis, qui bénéficiant de la forte scolarisation de sa population va fournir une importante partie des fonctionnaires de l'Etat. Cette apparition de la société de consommation impliquera des changements au niveau des comportements, des habitudes et des relations sociales. Ceci va conduire à un déterminisme existentiel basé sur les capacités des uns à accumuler et les autres à vivre dans l'exclusion et la marginalisation et cela malgré la présence d'un Etat providence pourvoyeurs de services et de biens.

C'est dans ce contexte de destruction / restructuration du tissu socio économique sénégalais en général et Saint Louisien en particulier, que les marabouts seront amenés à utiliser leur métier pour en tirer un profit.

Cette situation, au lieu d'être seulement considérée comme la cause de la mendicité galopante et souvent choquante des talibés doit aussi et surtout être comprise comme une attitude de marabouts de plus en plus confrontés à des difficultés pour faire face aux charges de leurs « daaras ». C'est dans ce contexte que les sécheresses des années 70/80 vont accélérer la prolifération des marabouts qui vont créer ce qu'on appelle plus couramment le «marché de l'aumône».

Si auparavant, les « daaras » étaient considérés comme des lieux d'éducation à la vie islamique et à la vie tout court, la situation semble être tout autre actuellement.

Dans sa fonction première, les «daaras » étaient plutôt localisés dans les villages, les campagnes et les talibés vivaient pour la plupart chez leurs parents et se rendaient chaque jour chez le marabout pour l'apprentissage du Coran et ceux qui n'étaient pas du village étaient sous la responsabilité du marabout.

Au-delà de l'aide que la communauté donnait au marabout lui permettant ainsi d'assumer ses responsabilités et de mettre les talibés dans des conditions d'études acceptables, les daaras subvenaient à leurs besoins grâce aux récoltes agricoles opérées par les talibés les plus âgés. Ainsi, en échange de l'éducation des enfants, les marabouts recevaient de la part des populations, une aide matérielle ou des services.

Au-delà de sa fonction d'instruction, les « daaras » était un moyen de démocratiser l'éducation islamique dans la mesure où tous les enfants quel que soit leur milieu social

d'origine avaient accès à l'école coranique. Ils y apprenaient des vertus essentielles de l'Islam et de la vie en communauté en Afrique à savoir, l'humilité et le sens de la vie ascétique.

III- Le « daara », école d'apprentissage coranique ou source de revenu pour les marabouts

A la suite des sécheresses qui ont touché le Sénégal, réduisant considérablement les récoltes donc la principale source de revenu des marabouts, ces deniers à la recherche de conditions de vie meilleures se sont rués vers des villes comme Saint-Louis. Dans cette ruée vers les villes, Saint Louis occupe une place importante pour deux raisons principales. La première est que cette localité comme toutes les villes est considérée par les arrivants comme un lieu potentiel pourvoyeur de revenu. La deuxième, et celle qui nous semble la plus importante, pour certains marabouts toujours attachés aux valeurs de l'éducation coranique, est que la ville de Saint-Louis est un lieu réputé pour son instruction coranique. En saison sèche, l'exode rural dans les grandes villes est devenu une stratégie de survie pour les marabouts ainsi que pour d'autres catégories de population. La sécheresse et l'attrait en milieu urbain ont, ainsi rompu cet équilibre traditionnel.

Parallèlement aux difficultés liées à la situation dans les villes, car les marabouts n'ayant pas toujours les ressources pour ce mode de vie, l'afflux des marabouts vers les zones urbaines ne cessent de s'accroître. De leur part les talibés ont été obligés de suivre les mouvements vers les villes, se retrouvant ainsi dans des conditions de vie les plus déplorables. Pour faire vivre les « daaras », les marabouts n'ont pas trouvé d'autres solutions que d'envoyer les talibés mendier. Aujourd'hui, avec l'exode rural, la crise des valeurs, les marabouts et les talibés assistent à une altération du fonctionnement de leur statuts et rôles.

Le « daara » était auparavant une structure communautaire de socialisation mais est devenu aujourd'hui une source d'exploitation quand les enfants sont utilisés comme talibés mendiants au profit des marabouts. Il n'existe plus de statut type du talibé, dans la mesure où ceux issus des familles les plus favorisées sont souvent dispensés de mendier. Il existe plusieurs formes de talibés (externes, internes), de par cette nouvelle forme de stratification sociale, le daara a perdu son rôle d'uniformisation sociale et de démocratisation de l'éducation.

IV- Entre la croyance populaire et la réalité des « daaras »

Selon les organisations non gouvernementales, ils seraient 150 000 jeunes à fréquenter les daaras, dirigés par les marabouts. Certains talibés vivent 24 heures sur 24 dans cet environnement, alors que d'autres les fréquentent seulement le jour. Ces chiffres semblent parfois sous évalués au regard du nombre de talibés que l'on croise au détour d'une rue dans n'importe quelle ville du pays. Mais cette situation est plus manifeste dans des villes comme Saint-Louis.

La région de Saint Louis étant située au nord du Sénégal, a été victime plus que les autres régions des sécheresses, elle a donc connu un essor considérable des foyers religieux urbains, ce qui explique son grand nombre de daaras. Ainsi, la ville de Saint-Louis à elle seule concentre cent quatre vingt (180) « daaras » selon le dernier recensement effectué par les services de l'Inspection d'Académie de Saint-Louis. Ce chiffre, loin d'être exhaustif, tendrait plutôt vers une évolution car la ville attire de plus en plus de « daaras » avec des marabouts et des talibés venants de la sous région.

Les talibés souvent envoyés dès leur plus jeune âge chez un marabout, le sont pour différentes raisons. Face à certains parents qui mettent l'accent sur leur attachement à la tradition et à la culture religieuse, ce que réclament d'ailleurs tous les parents, il faut reconnaître que certains parents envoient leurs enfants dans les « daaras » pour se soulager d'une progéniture souvent encombrante et dont ils arrivent pas à subvenir les besoins. Donc ce surpeuplement des « daaras » s'explique au delà des croyances liées aux fonction des « daaras », à des difficultés socio économiques, difficultés qui font souvent de ces lieux des dépotoirs de « bouches à nourrir ».

Cette croyance et conception des « daaras », font que, l'apprentissage du coran est souvent lié à une initiation pratique à la vie communautaire, à l'acquisition du sens de l'humilité, d'un certain ascétisme, et d'une endurance à toute épreuve. Du chauffeur de taxi à l'étudiant, beaucoup considèrent cette phase comme nécessaire à la formation d'un individu. Les arguments des marabouts sont que l'éducation donnée aux talibés permet de franchir les diverses difficultés de la vie car la souffrance est une préparation à la capacité de faire face à toutes les situations ; les « marabouts » prétendent ainsi initier les enfants à la culture musulmane en leur apprenant le coran et à la vie en société. Leur enseignement est axé sur deux valeurs principales, à savoir l'humilité et l'endurance.

Loin de la conception première que beaucoup se font des «daaras », ces lieux constituent aujourd'hui des milieux où les talibés évoluent dans des conditions de vie indescriptibles. Ces enfants constituent des proies faciles pour toutes sortes de maladies, à la vue des conditions d'hygiène déplorables dans lesquelles ils vivent, mais aussi pour tous les criminels.

Aujourd'hui, le constat est flagrant, même si tel n'est pas le cas dans tous les « daaras » de Saint-Louis, la majeure partie des talibés loin de recevoir une éducation viable, se retrouvent dans des situations de vie très précaires. Le fait que la malaria fait des ravages chaque année au sein des communautés de « talibés » au Sénégal en est une illustration parfaite.

On semble assister aujourd'hui à ce R. Boudon nommerait volontiers les « effets pervers » des « daaras », ainsi, l'enseignement de la discipline et du stoïcisme se transforme aujourd'hui en mauvais traitement souvent subis par ces jeunes talibés. Il est souvent d'ailleurs fait état dans la presse de cas de maltraitance de talibés par leur marabout mais pour chaque cas médiatisé, combien d'autres élèves sont maltraités, exploités et abusés par leurs maîtres ?

Une telle situation, au-delà du fait qu'elle constitue une violation flagrante des droits de l'enfant, est un réel facteur endogène de blocage pour le développement du Sénégal.

A travers cette situation, ce sont les trois dimensions-clés du développement qui sont affectées dans le problème des talibés, à savoir : la jeunesse, la santé et l'éducation. De plus, force est de reconnaître que la ressource humaine est le pivot inéluctable de toute stratégie de développement qui se veut fiable et pérenne. Ainsi, pour préparer l'Homme à servir sa société d'une manière efficace, il convient de le protéger, de le soigner, de l'éduquer, de le former dès son plus jeune âge pour l'amener à grandir avec des valeurs bien ancrées d'Homme et de citoyen conscient de ses responsabilités.

Par ailleurs le rôle de l'Etat sénégalais semble primordial pour l'éradication d'un tel phénomène qui n'a rien à voir avec la tradition. Car c'est à lui que revient à titre principal la responsabilité de veiller à la sûreté, à la liberté et au bien-être des citoyens, ainsi qu'au respect des lois et règlements. Et il faut souligner que toute société qui prétend assurer à ses membres la liberté doit commencer par leur assurer l'existence.

Changer cette situation dramatique équivaldrait quelque part à ôter aux marabouts une certaine légitimité sociale qu'ils ne doivent qu'à leur maîtrise du Coran dans un pays à plus de 90% de musulmans avec un islam tropicalisé qui à travers les confréries donne aux guides

religieux une certaine autorité qui renforce cette tendance à confier son enfant à un maître coranique pour son enseignement.

V- Entre malaise psychologique des talibés et vide juridique

Le problème des « daaras » réside dans le fait que beaucoup de talibés soient internes. Ces écoles, souvent le domicile même du marabout, sont généralement inadaptées en tant que structures d'accueil pour des élèves souvent très nombreux, n'offrant aucun confort ou garantie sanitaire, et favorisant l'apparition récurrente de maladies. Se pose alors le pourquoi de ces internats mal adaptés à leur fonction. Pourquoi accepter de recevoir des enfants quand les conditions matérielles ne permettent pas d'en assurer les charges ? Ce paradoxe, source de toutes les dérives et illégalités constitue toute la problématique des « daaras » aussi bien à Saint-Louis que partout dans le pays.

Ces enfants qui sont souvent des laissés pour compte et le plus souvent appelés à utiliser de la ruse pour survivre dans des conditions souvent inappropriées sont souvent doués d'un génie hors norme qui les permet de s'adapter aux différentes situations qui se présentent à eux. C'est ainsi, pour subvenir à certains besoins, ils allient apprentissage du coran, mendicité, et petits travaux manuels. Mais le plus dur pour ces talibés demeure la mendicité telle quelle est pratiquée actuellement avec tous les risques liés à sa pratique. Cette quête est souvent source chez ces mineurs de déséquilibre psychologique, notamment un fort sentiment d'infériorité, par rapport aux autres enfants de leur âge, et plus généralement par rapport au monde qu'ils côtoient sans s'y intégrer.

Dans beaucoup de " daara ", une somme fixe est exigée chaque jour par le marabout, pour couvrir les frais engagés, sous peine de sanctions sévères. Des heures entières sont ainsi passées chaque jour dans la rue par ces enfants pour satisfaire cette exigence au détriment de l'éducation coranique qui pourtant constitue la raison avouée pour laquelle ils sont confiés aux marabouts. Cette situation peu reluisante, d'une enfance obligée de s'assumer elle-même, se complique et devient d'autant plus inacceptable quand cette mendicité imposée ne profite pas à ceux qui en souffrent. En toute circonstance, cette mendicité imposée pour satisfaire des besoins matériels des marabouts pose le problème d'un détournement des préceptes religieux vers un profit personnel. Si on sait que selon les spécialistes de la religion musulmane, aucun verset du coran n'encourage la mendicité, on peut affirmer que l'on assiste dans la situation

actuelle à Saint-Louis à une dérive généralisée des écoles coraniques, où la religion sert de prétexte pour abuser de ces enfants en les jetant dans la rue pour en tirer profit.

Et pourtant ce phénomène bien qu'il se passe au vu et au su de tous, est réprimandé par la loi même si son application pose problème ; des problèmes qui sont à lier à une conception généralisée des populations des « daaras » et des marabouts souvent considérés comme des hommes porteurs de paroles divines donc peu enclin à commettre des erreurs. L'inactivité de la justice pour lutter contre ce phénomène malgré les différentes conventions relatives aux droits des enfants ratifiés par l'Etat du Sénégal, pose tout le problème du rôle des autorités étatiques. Cela s'explique peut-être par le manque de moyens du parquet. Peut-être aussi par son désintéressement en la matière.

Se pose également la question du lien juridique unissant marabouts et talibés. A quel titre une personne extérieure peut se voir confier la garde d'un enfant qui lui est étranger, avec toutes les conséquences juridiques que cela engendre? Il ne s'agit pas de délégation de l'autorité parentale, qui nécessite un suivi des parents ni d'un placement de ces enfants, qui implique la décision d'une autorité judiciaire. Cette situation de fait ne se caractérise que par un flou juridique et remet en question la protection de l'enfance que les juristes ont pu élaborer au fil des décennies. Au-delà de ces aspects purement juridiques, l'ensemble de la société devrait, par pur bon sens, prendre conscience que ces enfants n'ont pas à mendier dans la rue, et agir en conséquence.

C'est dans ce contexte où c'est aux autorités politiques de prendre les devants de la scène pour mettre sur pieds des programmes et projets pour l'amélioration des conditions de vie des talibés, que des marabouts, jusque là considérés comme insensibles aux conditions de vie de leurs protégés, ont pris la mesure de prendre contact à Saint-Louis, avec les autorités gouvernementales pour une amélioration des conditions d'apprentissage dans leur « daara ».

C'est fort de cet engagement des « Borooms Daaras » que les autorités académiques, en marge d'un Comité Régional de Développement (CDR) consacré à la rentrée des classes en 2006 a mis sur pieds un comité pour réfléchir sur la modernisation des « daaras ». Cette modernisation devra à terme consacrer au-delà de l'enseignement de la langue officielle (le français) dans les « daaras » à cotés du coran, permettre l'introduction de l'apprentissage de métiers, qui permettront aux talibés, qui jusque là sont désarmés, de mieux s'insérer dans le tissu socio économique du pays après leur passage dans les « daaras ».

VI- Les « daaras » et les problèmes infrastructurels.

S'il y a un problème qui hante le plus souvent le sommeil des marabouts c'est certainement celui lié aux infrastructures nécessaires et adéquates pour l'exercice de leur enseignement. En effet, dans presque la quasi-totalité des « daaras » de Saint-Louis, les demeures des marabouts servent aussi de lieu de résidence pour les talibés internes. Cette situation est souvent à l'origine de conditions de vie les plus propices à l'émergence l'expansion de certaines maladies souvent contagieuses.

Ces manques d'infrastructures adéquates se répercutent sur les conditions sanitaires et d'hygiène des talibés. Il en est tout aussi des conditions d'étude car le plus souvent, les talibés sont obligés d'étudier dans lieux insalubres et mal aérés qui leurs servent aussi bien de salles de classe que de dortoirs. Il est fréquent dans ces « daaras » de retrouver souvent des nombres importants de talibés entassés dans des dortoirs où ce sont souvent les plus anciens qui font la loi. Cette situation, pousse les plus jeunes à désertir les dortoirs mis à leur disposition par les marabouts, pour fuir leurs bourreaux que sont les anciens, et les rend vulnérables dans des situations d'insécurité. Ainsi, n'est-il pas fréquent d'apercevoir un talibé dormir sur les tables qui servent d'étalages aux femmes vendeuses des marchés ?.

A coté de cette situation, il faut aussi signaler que les talibés sont souvent faciles à reconnaître de par leur habillement qui traduit à bien des égards leur condition de vie.

Les « daaras » constituent par excellence le lieu où le plus souvent tout manque. De l'électricité à l'eau potable en passant par des sanitaires, ces infrastructures de bases sont souvent des abonnés absents dans les « daaras ». Ce manque d'infrastructure, si parfois il résulte d'une absence de moyens financiers de la part des marabouts pour leur mise sur en place, parfois il est plutôt lié à une conception des « daaras » qui veut en faire un lieu où tout doit à la limite demeurer inaccessible. Dans d'autres « daaras », c'est l'entretien de ces infrastructures qui demeure un problème du fait du nombre d'acteurs qui les utilisent.

VII- Conclusion et Recommandations

Les « daaras » actuellement, loin de leurs vocations premières constituent des lieux à revoir. En effet, face à la crise socio économique qui gangrène la société sénégalaise dans son ensemble, les « daaras » pourtant si réputés et si prompts à constituer l'avant-garde d'une destruction sociale grâce à son système d'égalisation des chances, se trouvent être aujourd'hui le lieu de manifestation par excellence de cette crise. Cela se traduit par une « exploitation » des talibés qui en lieu et place d'une instruction et d'une éducation longtemps valorisée par la société sénégalaise se transforment aujourd'hui en pourvoyeurs de fonds pour des pseudos marabouts. Une telle attitude au delà de toute considération, reste à bien des égards un mal qui s'il n'est pas pris en compte par les décideurs peut souvent conduire à des situations désastreuses. Il est souvent fréquent d'ailleurs dans la presse d'entendre des cas de violation de droits de ces enfants talibés qui pourtant ne sont que demandeurs d'une éducation qui puisse leur permettre de mieux faire face à la vie.

Dès lors, il semble qu'une nouvelle orientation doit être donnée aux « daaras » et celle-ci passera par :

- **L'introduction de l'enseignement du français dans les « daaras »** ; cette introduction devra à terme permettre la mise sur pied de passerelle entre l'école formelle et les « daaras » mais aussi permettre aux talibés de comprendre et de travailler avec la langue officielle du pays,
- L'introduction d'une formation professionnelle ; celle-ci permettra aux talibés de disposer d'un savoir faire technique pour ainsi mieux s'insérer dans le tissu socio économique du pays,
- La régularisation de la situation juridique des marabouts ; une telle régularisation devrait conduire à une réglementation et à la définition du statut juridique des enseignants dans les écoles coraniques mais aussi permettra une réduction considérable de l'anarchie dont souffre ce milieu,
- La prise en charge financière des marabouts ; permettre aux marabouts d'avoir une source de revenu permettra de lutter contre la mendicité des talibés ; et par conséquent les enfants auront plus de temps pour s'occuper de leur éducation et leur condition de vie,

- La mise sur pied d'infrastructures adéquates ; ces infrastructures constituent un aspect clé dans une nouvelle orientation qu'il faudra donner aux « daaras ». En effet, au-delà de son importance dans la santé et les conditions d'études des talibés, les infrastructures devront permettre de donner une nouvelle image des « daaras » et
- La sensibilisation de tous les acteurs des « daaras » ; sans cette sensibilisation qui devra se faire en amont, toute réforme des « daaras » est vouée à l'échec. En effet, cette sensibilisation permettra de combattre toutes les conceptions et stéréotypes liés aux « daaras » qui en sont souvent victimes.

Bibliographie

Agassou, Thérèse, *Regard d'Afrique sur la maltraitance*, Paris, Khartala, 2000, 280 pages

Belloncle, G, *La question éducative en Afrique Noire*, Paris, Khartala, 1984, 268 pages

Berthelot, J.M. « Scolarisation et socialisation » Paris, Toulouse, édition n°3, Milan notes programmatiques in dossier de l'éducation , Août 1993

Dalrymple William « Voyage à l'intérieur des madrasas pakistanaïses » in Monde diplomatique, mars 2006

Erny, P. *L'enfant et son milieu en Afrique noire : essai sur l'éducation traditionnelle*, Paris harmattan, 1983, 310 pages

Enda TM Jeunesse Action, *Quelques actions d'amélioration du système éducatif des écoles coraniques au Sénégal, Mali, et Burkina faso*, Décembre 2003, 51 pages

Gérard Etienne, « Développement des medersas au Mali : le signe d'une réorientation de la demande scolaire », Paris, ORSTOM, 1993, pp 131-144

Guéye F.B, *La socialisation des enfants et la case des Tout-Petits*, Mémoire de DEA de Sociologie, UGB, 2002-2003, 54 pages

Kébé Abdoul Aziz, *Guide de la foi*, Pan Rencontres études coraniques, 1996,157 pages

Ministère de la femme, de l'enfant et de la solidarité nationale : Approche culturelle pour la promotion des droits de l'enfants et de la femme, UNICEF, Sénégal, 64 pages